

**Nombre de Délégués :**

En exercice	116
Présents	61
Procurations	11
Votants	72

**DELIBERATION N°7-141223****Objet : Ouverture de deux postes d'Adjoint Technique Territorial**

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre, le **Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "La Borne 120", Commune de Marcillac-St-Quentin sous la présidence de M. Jérôme PEYRAT, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : *le 07 décembre 2023*

**Étaient présents :****POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FENELON :**

ARCHIGNAC	Pierre CHEVALIER	Dominique HERMENAULT
BORREZE	Jean-Louis CHUPIN	Sylvie MENARDY
CALVIAC EN PERIGORD	Marie-Laure FERBER	
CARLUX	Andrée CAMBIER	Laurent LACOMBE
CARSAC AILLAC	Guy ESTRUC	
JAYAC	Alain PERIQUOI	
PAULIN	Gérard VIELLE	Guy PRIESTER
PECHS-DE-L'ESPERANCE	Jacques FERBER	Didier DELBARY
SALIGNAC EYVIGUES	Jean-Pierre PLANCHE	Fabrice LEFEVRE
SIMEYROLS	Héloïse MARADENE	
PRATS DE CARLUX	Gérard TEILLAC	Brigitte CAPMAS-REBOUSSOU
ST CREPIN ET CARLUCET	Marion CHAPUT	
ST GENIES	Jean-Pierre HAMEL	Chantal LAVILLE
ST JULIEN DE LAMPON	Eric BOURDET	
STE MONDANE	Claude DENIS	Jocelyne MANIERE
VEYRIGNAC		

**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMME-VILLEFRANCHE DU PERIGORD :**

BOUZIC	Odile LESCURE	
CASTELNAUD LA CHAP.	Christian ARNOUIL	Jean-Philippe FARFAL
CENAC ET ST JULIEN	Philippe BOISSON	
DAGLAN	Maurice LAPOUGE	
DOMME	Francis COUSIN	
FLORIMONT GAUMIER	Nicole MAROUSSIE	
GROLEJAC		
NABIRAT		
ST AUBIN DE NABIRAT	Damien BARD	
ST CYBRANET		
ST LAURENT LA VALLEE		
ST MARTIAL DE NABIRAT	Hervé MENARDIE	
ST POMPON		
VEYRINES DE DOMME	Jean-Pascal FARINA	Pascal MISSIAEN

**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE LA DORDOGNE :**

ALLAS LES MINES	Yves GAROUTY	
CASTELS-BEZENAC	Hervé CARVES	Alain FREREBEAU
MEYRALS	Eric HAUTESSERE	

**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HOMME :**

AUBAS	Jean-Marie DESCAMP	
COLY-ST AMAND	Jean-Louis BREUIL	
FANLAC		
LA CHAPELLE AUBAREIL		
LES EYZIES	Françoise BAUDRY	
LES FARGES		
MONTIGNAC		
PEYZAC LE MOUSTIER	Hervé DUVAUCHELLE	
SERGEAC	Pierrette BLEMONT	
ST LEON SUR VEZERE	Gé KUSTERS	
THONAC	Cyril CERF	
VALOJOULX	Jean-Pierre MEGE	Odile ROUX

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR :

BEYNAC et CAZENAC	Jérôme PEYRAT	Jacques TUNEU
LA ROQUE GAGEAC		
MARCILLAC ST QUENTIN		
MARQUAY	Sylvie JESINGHAUS	
PROISSANS	Patrick CROUZILLE	
SARLAT LA CANEDA	Marlies CABANEL	
ST ANDRE-ALLAS	Jean-Jacques ALBIE	Céline DUVAL
ST VINCENT DE COSSE	Nathalie BALLERAND	
ST VINCENT LE PALUEL	Eric ALARD	Christine DANGREMONT
STE NATHALENE		
TAMNIÉS	Marc PONS	Isabelle MONTGERMONT
VEZAC	Christian ROBLES	
VITRAC		

Excusés :

Mme Carole HENRY (*Saint-Pompon*), M. Michel ANDRE (*Marcillac-Saint-Quentin*), Mme Christine LASCOMBE (*Marcillac-Saint-Quentin*), Mme Jocelyne TIREL-LALAUDE (*Grolejac*), M. Mathias LUCAS (*Florimont-Gaumier*), Mme Elisa COUSIN (*Aubas*).

Procurations :

M. Sylvain BRULEY (*Allas-les-Mines*) donne procuration à M. Yves GAROUTY (*Allas-les-Mines*) ;  
Mme Sylvie DELBARY (*Vézac*) donne procuration à M. Christian SESTARET (*Vézac*) ;  
M. Patrick ARMAGNAT (*Domme*) donne procuration à M. Francis COUSIN (*Domme*) ;  
Mme Martine CONSTANT (*Cénac-et-St Julien*) donne procuration à M. Philippe BOISSON (*Cénac-et-St Julien*) ;  
Mme Séverine RAMOS (*Bouzig*) donne procuration à Mme Odile LESCURE (*Bouzig*) ;  
M. François DEFONTAINE (*Saint-Martial-de-Nabirat*) donne procuration à M. Hervé MENARDIE (*Saint-Martial-de-Nabirat*) ;  
Mme Marie-Pierre VALETTE (*Sarlat-la-Canéda*) donne procuration à Mme Marlies CABANEL (*Sarlat-la-Canéda*) ;  
M. Gilles ARPAILLANGE (*Sainte-Mondane*) donne procuration à M. Eric BOURDET (*Sainte-Mondane*) ;  
M. Christian GARRIGOU (*Saint-Aubin-de-Nabirat*) donne procuration à M. Damien BARD (*Saint-Aubin-de-Nabirat*) ;  
Mme Christiane DESMOULINS (*Nabirat*) donne procuration à M. Damien BARD (*Saint-Aubin-de-Nabirat*) ;  
M. Charles MOLINA (*Saint-Geniès*) donne procuration à Mme Marion CHAPUT (*Saint-Geniès*).

Mme Marlies CABANEL (*Sarlat-la-Canéda*) a été élue secrétaire de séance.

.....

Le Président expose au Comité Syndical que les besoins du service ont nécessité le recrutement de personnes en contrat CDD dans le cadre d'emploi des Adjointes techniques territoriales afin de pourvoir au remplacement des agents malades et à l'accroissement du travail.

Compte tenu des effectifs réduits en raison des départs à la retraite, le Président propose de stagiairiser deux personnes actuellement sous contrat qui donnent entière satisfaction dans leur travail.

Vu l'avis du Bureau Syndical, réuni en session ordinaire le 11/12/2023,  
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise le Président à ouvrir deux postes d'adjoint technique territorial, à compter du 01/03/2024.
- Donne un avis favorable à la nomination de deux agents, à temps complet, au grade d'adjoint technique territorial, à compter du 01/03/2024,
- Modifie le tableau des effectifs en conséquence.

Fait à Marcillac-Saint-Quentin, le 14 décembre 2023.

  
Jérôme PEYRAT  
Président